

ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS

Collège Joseph PAUL-BONCOUR
BP54 – BD Jean Moulin
41110 ST AIGNAN SUR CHER

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
28/11/2023**

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 3

Date de convocation : 17/11/2023

Présidence de : E. NADEAU, Principal

Quorum : 16

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
I. Conseil d'administration					
1. Adoption du P.V. de séance du 07/11/2023		3			
II. Projet d'établissement -Protocole PHARe					
		4			
III. Gestion financière					
1. Dons et nouvelle part maximale pour les voyages					
2. Budgets sortie Latinistes et sortie ADA					
3. Programme annuel des actions et sorties					
4. Tarification 2024					
5. Budget 2024					
6. Délégation de signature au chef d'établissement					
IV. Questions diverses					
		6			

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du :

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	Nadeau - Emeric	X						
	Adjoint	Soleilhavoup Christelle	X						
	Gestionnaire	Chicard Yasmina	X						
	CPE	Busseuil - Jennifer			X				
	Directeur adjoint SEGPA	Lavaux - Valérie	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Sartori - Philippe		X		BEAU – Marie-Pierre			
		BEAUDIER Nicodème	X			LAUNAY – Jacques			
	Groupement de commune	Carnat - Eric	X						
	Commune siège	Gomes - Zita		X		POLY - Evelyne			
Personnalité qualifiée		Bussereau-Valtel - Delphine		X					
Total			6	3	1				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Amélie AULNETTE	X			Steven NORENBURG			
		Mélaïne GONZAGA	X			Cédric TRANCHANT			
		Catherine DELALANDE	X			Caroline PIGNON			
		Victor FRESSART	X			Hugo LOPES			
		Judith CAILLOT	X			Hélène GALLAND			
		Chloé JEGOU	X			Christophe LE DREAU			
		Lise ROZELLE			X	Cécile ATHIMON			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Marie-Lise BACHELIER	X			Fabienne RENARD			
		Jean-Luc BOISSIER	X						
		Magali BERNARD							
Total			8						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	Christophe PINGUET	X			Marie Laure ESCHLIMANN			
		Marie GALLE	X			Camille BONNEAU			
		Carine COCHON	X			Hervé BOCENO			
		Sandra RIANDIERE	X			Lorène DANTON			
		Nathalie HOEL	X			Céline CAYET			
		Magalie MOULON	X			Amandine FLORY			
		Mathias CRETON	X			Laëtitia TEXIER			
	Elèves	Jules FONTENAS	X			Nino MOULON			
		Loua BLANCHARD				Alicia PEROU			
		Yoël JEUATSA			X	Théo VARENNES			
Total			8						

RUBRIQUE I. Conseil d'administration

1. Adoption du P.V. de séance 30 juin 2022

1.1. Le principal soumet au vote d'adoption du P.V. de séance du 07/11/2023

Une correction à apporter au P.V. : Secrétariat confié à Madame HOEL et non Madame AULNETTE

1.2. Résultats du vote

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE II. Protocole pHARe

Madame SOLEILHAVOUP, Principale adjointe présente le programme pHARe de lutte contre le harcèlement scolaire dans lequel le collège est engagé depuis 2022. Six membres du personnel ont suivi la formation au programme et forment l'équipe Ressources.

Les signalements de faits susceptibles d'être qualifiés de « harcèlement » peuvent venir d'un courriel émanant de la cellule académique « Stop Harcèlement » si les parents ont directement fait appel à ce numéro ou par tout parent, adulte du collège ou plainte d'élèves.

Voir Document de présentation du protocole joint.

M. NADEAU, Principal remercie Madame SOLEILHAVOUP pour son investissement et l'impulsion donnée au programme depuis son arrivée.

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

RUBRIQUE II. Gestion financière

M. le Principal présente les conventions soumises au vote avant signature :

1. Dons et nouvelle part maximale pour les voyages

1.1 Dons complémentaire du FSE

800 € affecté aux voyages en Normandie (6.50€ / par élève)

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.2 Don du GPEC

2120 € (10€ / élève) affecté à :

- Normandie 1 : 440 €
- Normandie 2 : 790 €
- Espagne : 490 €
- Grèce : 400 €

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.3 Ajustement à due concurrence de la part élève

Normandie 1 : 159 € voté au CA du 7/11 – 16.50 € dons CA du 28/11 : 142.50 €

Normandie 2 : 103 € voté au CA du 7/11 – 16.50 € dons CA du 28/11 : 86.50 €

Espagne : 389 € voté au CA du 7/11 – 10 € don CA du 28/11 : 379.00 €

Grèce : 381.80 € voté au CA du 7/11 – 10 € don CA du 28/11 : 371.80

L'ajustement se fera sur le dernier versement.

Nous sommes dans l'attente d'une subvention du ministère de la Défense pour la classe défense. Des actions sont en cours pour diminuer le coût des voyages Espagne et Grèce (Tombola, marché de Noël, tenue de la patinoire)

2. Deux projets dont la part maximale des familles est soumise au vote

1.1 Projet de sortie à Paris: 5ème-4ème-3ème Latinistes-PEAC

Visite (gratuite) du musée du Louvre

Budget : 1800 € (Transport 1700 € + Assurance 100 €)

Part Ets : 1280 € ; Part Familles : 520 € soit 10 € maxi/élève : 10 €

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

1.2 **Projet Découverte des métiers du sport ADA Blois : 4^{ème} – Parcours Avenir**

Visite en semaine de l'ADA BLOIS

(coût transport pris en charge par l'établissement)

Match le Samedi ou Dimanche de l'ADA: possibilité d'accueillir par match 26 élèves maxi. Deux matchs

Budget: 2336 € (Transport: 1400 € Billeterie: 936 € soit 18 € /personne)

Part Ets: 1816 € (Transport et Billeterie 9 €/ personne; Part Familles: 520 €

Soit 10 € maxi/élève: 10 €

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

3. **Le programme annuel des actions, sorties et voyages 2023-2024 et 1^{er} trimestre 2024-2025**

- Un programme annuel pédagogique et éducatif ambitieux présenté par niveau pour restituer le parcours élève au cours de la scolarité au collège.

- Un programme annuel pédagogique et éducatif décliné comme suit :

- Natation :	4 440,00 € (2023/2024)
- Actions-Sorties :	50 123,52 €
- Voyages :	90 238,87 €
- Total :	142 362,39 €

- A enjeu financier majeur

- Prélèvement sur le fonds de roulement de l'Etablissement,
- Recherche de co-financements (*en plus de la part familles, des subventions Département Classe Défense, subventions des communes, autres, et des dons*),

- Une opportunité : le Pass Culture.

Enveloppe : 11 575 € pour 2023/2024 . Prévisions d'utilisation : 6 946 €

Enveloppe : 6 250 € pour 2022/2023. Utilisation : 1 384 €

4. **La tarification applicable sur le budget 2024 :**

Rappel : toutes les recettes encaissées par l'Etablissement doivent faire l'objet d'un vote par le Conseil d'Administration (*autres produits d'exploitation*).

1. Tarif des dégradations : Les dégradations sont facturées sur la base du coût de remplacement actualisé TTC.
2. Tarif de remplacement des carnets de correspondance : 2 €
3. Tarif de remplacement des cartes de self : 5 €
4. Tarif du petit déjeuner anglais (*Projet Liaison Cycle 3*) : 3 €
5. Tarif des objets confectionnés : Le prix de vente des productions est fixé de la manière suivante : prix des matières d'œuvre TTC + 10 % au titre des frais généraux.

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0

- Abstention : 0

5. Le Budget 2024

Mme CHICARD, Secrétaire générale EPLE, présente le budget construit à partir des principes suivants :

- En lien avec les moyens horaires alloués (DHG), le budget, dans son volet financier, est un outil permettant d'asseoir la politique pédagogique et éducative.
- **Depuis 2023, un fil conducteur pour son élaboration, le projet d'établissement**, décliné en trois axes :
 1. Offrir les mêmes chances de réussite à tous
 2. Promouvoir et développer l'ambition scolaire
 3. Pérenniser l'ancrage de l'établissement au sein du territoire

autour du parcours élève

1. Parcours de réussite
2. Parcours avenir
3. Parcours d'éducation artistique et culturel
4. Parcours d'éducation à la santé, l'environnement, et la citoyenneté.

décliné pour la première fois au budget 2024 par niveau (6è-5è-4è-3è).

Mme CHICARD détaille le calcul et l'évolution de la subvention de fonctionnement alloué par le Département : 79 284€ pour 2024 auxquels sont déduits 30 069€ au titre du fonds de roulement excédentaire.

Pour équilibrer le service AP et le service ALO, un prélèvement sur le fond de roulement est proposé à hauteur de 30 069€ (AP) et 38 901,39€ (ALO)

Avec l'application du budget proposé, le fonds de roulement serait réduit à 100 624.38€ soit l'équivalent de 75 jours de fonctionnement (recommandé entre 60j et 90j).

Budget 2024

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

Exécution budgétaire et commande publique 2024 = délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés de fournitures, services et travaux à incidence financière annuelle dans la limite des crédits ouverts au budget et des dispositions du code de la commande publique

Vote : ACTE – AVIS – VOEU

- Pour : 22
- Contre : 0
- Abstention : 0

M. le Principal remercie Mme l'Adjointe-gestionnaire pour son travail ; d'autant que le nombre important de voyages proposés a demandé beaucoup d'investigations.

RUBRIQUE IV. Questions diverses

M. NADEAU présente une information sur les prévisions d'effectifs à la rentrée 2024 et a alerte les membres du conseil sur l'effectif de 6e qui pourrait réduire à nouveau le nombre total de divisions du collège.

Comment la collectivité se positionne vis à vis d'une potentielle tenue unique? Volontaire ou pas?

M. NADEAU fait lecture de la réponse du département :

« le département n'a pris aucune position relative au port d'une tenue unique par les collégiens. Les informations nationales laissent à penser que le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports devrait bientôt apporter quelques pistes de réflexion sur ce sujet. »

Serait-il possible de faire quelque chose contre les incivilités liées au stationnement devant le collège ??

Une question similaire a été posé au CA du 4 avril 2022.

Aucun manquement n'a été remarqué par les personnels du collège mais un regard attentif sera porté. Si le besoin existe, il sera fait appel à la gendarmerie.

Face aux incivilités et violences physiques comment réagir et rassurer enfants et parents ??

Sujet qui préoccupe actuellement les personnels du collège, ce qui explique le courrier reçu par les familles.

Les familles sont encouragées à signaler les problèmes dès le début avant que cela dégénère.

Est-ce normal que dans une matière un ou une professeure donne des exercices à faire à la maison sans leçon ni fichier et que ce soit aux parents de se débrouiller comme ils peuvent pour expliquer ? Il en est de même pour les corrections des contrôles (l'élève doit corriger de lui-même chez lui sans avoir compris et sans rien pour l'aider).

Les parents concernés sont invités à prendre rendez-vous avec le professeur.

En cas de difficultés pour obtenir un rendez-vous, les familles peuvent passer par la direction.

